Paris : un Marocain sous OQTF, voleur de portables, interpellé pour la cinquième fois et remis à nouveau en liberté avec une convocation au tribunal pour le mois d'octobre 2023

09/01/2023 à 18h24



Arrêté à de nombreuses reprises pour vol, ce Marocain de 24 ans a été remis en liberté, ce jeudi soir à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), avec une convocation devant le tribunal correctionnel de Bobigny. Nous sommes le mercredi 4 janvier vers 20h50 lorsque la brigade anticriminalité est appelée dans l'avenue Michelet pour une affaire de vol de téléphone portable. Lassé par ce nouvel épisode survenu la semaine dernière, le porte-parole du syndicat indépendant des commissaires de police, Matthieu Valet, conteste cette décision du parquet de Bobigny (Seine-Saint-Denis).

Devant le numéro 126, les policiers voient un attroupement. Un homme en tee-shirt blanc est maintenu au sol par un autre. Il s'agit en fait d'un policier du commissariat qui n'était pas

en service qui vient de porter secours à une victime. « *Le voleur lui a porté plusieurs coups de poing au visage avant qu'il ne parvienne à le maîtriser* », raconte une source proche de l'affaire.

Quelques minutes plus tôt, à la station Total de la porte de Clignancourt (Paris XVIIIe), un homme de 54 ans prenait de l'essence quand le voleur s'est emparé de son téléphone, laissé dans l'habitacle de son véhicule. La victime l'a poursuivi et le fonctionnaire qui passait par là est parvenu à l'immobiliser. Des recherches ont été entreprises pour retrouver l'appareil mais le malfaiteur s'en était débarrassé avant d'être pris.

Les enquêteurs le connaissent bien car c'est la cinquième fois depuis le mois de septembre qu'il est arrêté pour vol ou recel de vol. Le dernier fait date du 1er janvier, dans le XVIIe arrondissement. Lors des auditions, il a tout nié en bloc. **Le suspect précise qu'il n'a pas compris qu'il avait affaire à un policier avant de le boxer. Le parquet a ordonné sa remise en liberté avec une convocation devant la justice pour le mois d'octobre 2023.**

Matthieu Valet, le porte-parole du syndicat indépendant des commissaires de police, s'indigne de cette remise en liberté. « ***Ce multi réitérant était sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF), il est de retour dans la rue aujourd'hui. La majorité du temps, les policiers font face aux mêmes voyous qui sont de véritables machines à fabriquer des victimes*** *! L'absence de réponse pénale les encourage à continuer jusqu'à frapper un policier. Avec des peines minimales, il n'aurait pas été remis en liberté !* »

Le Parisien